



# Exclusivité CDA ! Un dispositif de formations spéciales DPC

Pour accompagner ses adhérents dans leurs obligations triennales DPC, **la CDA a mis en place un dispositif de formations exclusif.**

Au programme, **trois modules de formation** axés sur les orientations prioritaires du DPC :

- **Contrôle d'efficacité audioprothétique par mesure objective du gain fonctionnel.**
- **Prise en charge audioprothétique du patient acouphénique.**
- **Appareillage pédiatrique.**

et en bonus une formation spéciale Management.

À distance ou en présentiel, en région ou sur site, le planning des sessions démarre dès ce mois de Mars pour s'étendre jusqu'à fin 2022.

Marc Klein, Directeur de la Centrale des Audioprothésistes, précise :

« **Avec ce dispositif, nous souhaitons mettre à disposition de nos audioprothésistes une offre de formation sérieuse et clés en main, leur permettant ainsi de maintenir une qualité constante de leurs pratiques médicales et de satisfaire l'obligation réglementaire de développement professionnel continu, facilement et efficacement** ».

La CDA est **le seul groupement d'audioprothésistes indépendants** à proposer un tel dispositif à ses adhérents.

**Ces formations sont délivrées par un partenaire spécialiste de l'audiologie, certifié Qualiopi et reconnu par l'ANDPC**, qui propose également d'accompagner les audioprothésistes de la centrale dans leur dossier de prise en charge financière auprès des OPCO... un pack complet qui a pour objectif de faciliter l'accès à la formation !

À peine sorti, ce nouveau dispositif rencontre un vif succès auprès des adhérents CDA. Marc Klein souligne également : « **Il y avait un vrai besoin de la part de nos audioprothésistes pour les aider à remplir leurs obligations triennales d'ici fin 2022** ; la formule en visioconférence pendant les temps du midi permet à nos audioprothésistes une mise en place facile et pratique sans bousculer leur emploi du temps. »

Pour en savoir +, contactez Emmanuelle Thilot au 01 42 46 76 87  
ou par mail : [cda@cda.fr](mailto:cda@cda.fr)

